

AIR EUROP CLUB

BULLETIN DE RÉINSCRIPTION 2023



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone (Fixe) _____ (Portable) _____

Numéro de Membre : _____

Adresse de courrier électronique : _____ @ _____

J'autorise Air Europ Club à publier mes coordonnées, en interne uniquement, aux autres membres du club.

Je m'engage à avoir un solde positif sur mon compte pilote tout au long de mon inscription au club.

Numéro de Licence FFA : _____

Bénéficiaire de l'Assurance : _____

Cocher la
case

Montant

			Cocher la case	Montant
COTISATIONS	1 - Cotisation Air Europ Club (+ 21 ans) Réinscription effectuée avant le 24 Décembre 2022	305€	<input type="checkbox"/>	
	2 - Cotisation Air Europ Club (+ 21 ans) Réinscription effectuée à partir du 24 Décembre 2022	320€	<input type="checkbox"/>	
	3 - Cotisation Air Europ Club "Famille" Pour le 2 ^{ème} membre de la famille	160€	<input type="checkbox"/>	
	4 - Cotisation Air Europ Club (-21 ans)	160€	<input type="checkbox"/>	
	5 - Cotisation Air Europ Club "Non-volant" et "Pinch-Hitting" ¹	50€	<input type="checkbox"/>	
	6 - Cotisation FFA ² + Assurance (obligatoire, capital 10 000 €) + Mensuel FFA Info-Pilote	127€	<input type="checkbox"/>	
	7 - Cotisation FFA ² + Assurance (obligatoire, capital 10 000 €)	81€	<input type="checkbox"/>	
ASSURANCES	A - Assurance FFA "OPTION A" (optionnelle, capital 50 000 €)	80€	<input type="checkbox"/>	
	B - Assurance FFA "OPTION B" (optionnelle, capital 100 000 €)	160€	<input type="checkbox"/>	
	C - Assurance FFA Autre OPTION : cf. notice page suivante €	<input type="checkbox"/>	
			TOTAL	

¹ Pinch-Hitting : Formation assimilée à « l'initiation au pilotage ».

² Sauf pour les adhérents ayant pris leur licence FFA dans un autre club (fournir une copie de la licence FFA).

Document à fournir : 1 Chèque de Caution de 500€ à l'ordre d'Air Europ Club (prélevé en cas d'incident ou d'abandon d'un avion)

Règlement
par prélèvement
sur votre compte
pilote dans Aerogest

AIR EUROP CLUB

Aéroclub Affilié FFA - École de Pilotage - Organisme de Formation Déclaré (FR.DTO.0770)

Aéroport de Toussus le Noble - Bâtiment 221 – 78117 TOUSSUS LE NOBLE

www.aireuropclub.fr/contact

AIR EUROPE CLUB

BULLETIN DE RÉINSCRIPTION 2023



Assurance FFA Standard 2023

La Cotisation Annuelle FFA 2023 de **81€** comprend :

- FFA La Licence FFA à 67€,
- FFA L'assurance FFA standard à 14€ (incluant l'individuelle accidents et l'assistance rapatriement), et qui peut être déduite de la cotisation en fournissant la copie d'un contrat d'assurance couvrant les mêmes risques.

Vous êtes couverts en cas de **décès** et **d'invalidité permanente totale (IPT) ou partielle (IPP)** dans la limite d'un **plafond d'indemnisation de 10 000€**.

Assurance FFA Plus 2023

Afin d'améliorer votre sécurité et celle de vos proches, les contrats FFA Plus vous permettent d'augmenter le plafond d'indemnisation précité selon votre situation et de bénéficier de garanties complémentaires en adhérant aux programmes optionnels suivants :

- FFA FFA Plus "A" : Capital complémentaire de **50 000€** (prime en supplément de **80€**)
- FFA FFA Plus "B" : Capital complémentaire de **100 000€** (prime en supplément de **160€**)
- FFA FFA Plus "C" : Capital complémentaire de **150 000€** (prime en supplément de **210€**)
- FFA FFA Plus "D" : Capital complémentaire de **200 000€** (prime en supplément de **260€**)
- FFA FFA Plus "E" : Capital complémentaire de **250 000€** (prime en supplément de **330€**)
- FFA FFA Plus "F" : Capital complémentaire de **300 000€** (prime en supplément de **430€**)

ATTENTION : Nous vous invitons à vérifier votre contrat d'assurance emprunteur ou de prévoyance. Le contrat FFA Plus apporte une solution en cas d'exclusion du « risque aviation ».

NOUVEAU : Les assurances FFA Plus bénéficient désormais de la **Garantie Passagers** qui permet d'étendre le capital pilote de 10 000€ du contrat « FFA Standard » à tous les passagers dans la limite de 40 000€ maximum.

RAPPEL : Les assurances FFA Plus bénéficient toujours de la Conciergerie d'étape pour organiser votre logistique (taxi, Hôtel, restaurant, location de véhicule) et de garanties d'assistance complémentaires.

Ces assurances FFA font-elles double emploi avec mes assurances personnelles ?

Le risque aviation" est souvent exclu des contrats classiques de prévoyance ou des assurances qui accompagnent tout type de prêt. Pour cette raison, nous vous offrons la possibilité de souscrire un capital complémentaire au capital de base prévu avec votre licence. **L'adhésion au contrat d'assurance et d'assistance complémentaire optionnelle peut s'effectuer en quelques clics sur le site Internet de la FFA (onglet SMILE).**

Pour plus d'informations : <https://1drv.ms/f/s!At0fhrAJ3OJzmQ6KS-aYll9bzeRg>

AIR EUROPE CLUB

Aéroclub Affilié FFA - École de Pilotage - Organisme de Formation Déclaré (FR.DTO.0770)

Aéroport de Toussus le Noble - Bâtiment 221 – 78117 TOUSSUS LE NOBLE

www.aireuropeclub.fr/contact